



En partenariat avec ETE Formation

VISSMANN

QUALIBOIS EAU – Equipements biomasse vecteur eau Mod_Bois eau



Durée et modalité d'organisation :

Durée : 3 jours - 21h

Horaires : 08:45 – 12:15 / 13:30 – 17:00

Dates et lieux :

Cf. site d'inscription en ligne

Nombre de stagiaires :

minimum 5 – maximum 12 par session

Organisation : Présentiel

Délai d'inscription :

11 jours ouvrés à minima avant la session

N° de déclaration d'activité :

41.57.026.81.57

Prix de base : 750 € HT, soit 900 € TTC

Modalité de règlement :

Chèque au retour de la convention

Public concerné :

Chefs d'entreprise, artisans, chargés d'affaires, conducteurs de travaux, personnels de chantiers

Pré-requis :

Connaissances de bases en fumisterie et en installation de générateur de chauffage hydraulique. Maitriser l'arithmétique

Objectif opérationnel / Compétences visées :

Devenir référent technique équipements biomasse vecteur EAU

Objectifs pédagogiques :

A l'issue de cette formation, le stagiaire est capable de réaliser des installations d'appareil Biomasse vecteur EAU dans le respect des règles

Fiche officielle du répertoire spécifique :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/1843/>

Taux de réussite : 100%

A partir de 08:30 - Accueil et réception

Jour 1 :

- Conseiller son client sur les plans techniques, financiers et divers
- Être capable de situer à un client le contexte environnemental du bois, l'aspect réglementaire, marché et label de qualité
- Être capable d'expliquer à son client le fonctionnement d'un appareil bois raccordé à un réseau hydraulique
- Comprendre que le m² n'est pas forcément le bon indicateur
- Savoir expliquer à son client les différentes étapes administratives pour la mise en œuvre d'un appareil à bois raccordé à un réseau hydraulique
- Concevoir et dimensionner une installation au plus juste des besoins et en fonction de l'existant
- Savoir calculer les besoins de chauffage
- Savoir faire le choix du schéma hydraulique, adapté aux besoins du client

Jour 2 :

Savoir dimensionner une installation en fonction des besoins de chauffage du bâtiment et de la configuration retenue

- Organiser les points clés de la mise en œuvre et de la mise en service, être capable de les expliquer à son interlocuteur
- Connaître les différents éléments clés constituant une installation
- Connaître les modalités et les différentes étapes d'une mise en route d'une installation

Jour 3 :

- Savoir analyser une installation
- Savoir-faire l'entretien d'une installation de chauffage au bois
- Savoir mettre en service une installation bois et réaliser la programmation de la régulation raccordée au réseau hydraulique
- Planifier la maintenance de l'exploitation
- Connaître les différents points clés d'une maintenance préventive
- Savoir diagnostiquer une panne sur une installation

**Moyen d'encadrement :**

Responsable Académie
Intervenant externe

Responsable du programme :
Dominique JUIGNET

Méthode pédagogique :

Vidéo-projection, supports papier en couleur, documents techniques, matériels didactiques, mises en situation sur plateaux techniques agréés

Equipement personnel obligatoire :

Matériel de prise de note, calculatrice, vêtement de travail couvrant bras et jambes, chaussures de sécurité, gants (obligatoire pendant les TP sur plateforme pédagogique)

Comment est animée la formation :

A l'issue de cette formation, le stagiaire devra réussir le questionnaire à choix multiples (QCM) de validation des connaissances acquises
Une note minimum de 24/30 est exigée
Réussir l'évaluation pratique en continu tout au long de la session de formation à partir d'études de cas et de travaux pratiques sur plate-forme technique
Une attestation de fin de formation est délivrée
Feuille d'émargement et attestation de présence fournies à la fin de de la formation.

Accessibilité et prise en compte des situations de handicap :

Pour toutes nos formations, nous réalisons des études préalables à la formation pour adapter les locaux, les modalités pédagogiques et l'animation de la formation en fonction de la situation de handicap annoncée. De plus en fonction des demandes, nous mettrons tout en œuvre pour nous tourner vers les partenaires spécialisés. Notre Référent Handicap : *Mme Pauline DIDIER* (diip@viessmann.com)

Important !

Par rapport au contexte de la Covid-19 et des règles sanitaires en vigueur, le port du masque et l'utilisation de gel hydroalcoolique est obligatoire, les locaux seront ventilés régulièrement.